

18.02.2020 - 13:12 Uhr

L'Association suisse des cadres coopère avec l'Association des communes suisse dans le but de renforcer le système de milice en améliorant la reconnaissance des compétences de conduite

Zürich (ots) -

Les membres d'exécutifs communaux assument de nombreuses responsabilités et investissent un temps considérable au service de leurs communes. Ce faisant, ils acquièrent une expérience et des compétences importantes en matière de conduite. Les exigences imposées au travail des exécutifs communaux sont souvent sous-estimées, et les activités de gestion dans les fonctions politiques des conseils municipaux et des villes sont peu reconnues. Ainsi, l'expérience de la fonction publique est négligée dans les procédures de candidature et il n'y a souvent pas de preuve correspondante. Fortes de ce constat, l'Association des Communes Suisse et l'Association suisse des cadres (ASC) ont conclu un partenariat effectif dès le 18 février 2020. L'objectif est d'obtenir une meilleure reconnaissance des compétences de conduite d'un exécutif communal dans la vie professionnelle.

Depuis 2015, l'ASC délivre des certifications pour l'expérience de conduite acquise en fonction aux membres des exécutifs communaux de Suisse romande. Quelque 180 certificats ont déjà été délivrés. À partir de 2020, le certificat sera délivré par les deux associations - ACS et ASC.

Avec ce certificat, les membres d'exécutifs communaux reçoivent une confirmation de l'expérience et des compétences de conduite qu'ils ont acquises, qui sont également précieuses pour le secteur privé. Le certificat rend les compétences transparentes et compréhensibles pour le marché du travail. En même temps, le certificat est aussi une reconnaissance des services que les membres exécutifs ont rendus à leur commune et à la société.

La procédure d'évaluation consiste en une auto-évaluation détaillée et un entretien d'évaluation.

Jürg Eggenberger, directeur de l'ASC, explique l'engagement de l'ASC comme suit : "Nous voulons promouvoir et reconnaître un leadership durable. Parallèlement, nous avons constaté que la volonté de s'engager dans le bénévolat a diminué. Il devient de plus en plus difficile de concilier le travail volontaire et la carrière, bien que les avantages pour la société et pour soi-même soient incontestés. Avec cette convention, nous encourageons un bon leadership, la reconnaissance du travail accompli dans le système de milice et la perméabilité entre l'économie et le système de milice.

Pour de plus amples informations : <https://www.cadres.ch/validation-conseiller-communal>

L'Association suisse des cadres (Faits)

L'Association suisse des cadres ASC défend les intérêts économiques, politiques et sociaux des cadres en Suisse et est politiquement indépendante. L'association conçoit son rôle comme étant un centre de compétences pour les cadres de tous les secteurs économiques et propose de nombreuses prestations à plus de 10'000 membres dans les domaines de la formation continue, le service juridique, la santé, le réseautage et le conseil en carrière. Fondée en 1893 en tant qu'Association des contremaîtres, elle a rejoint en 2009 la CEC European Managers, l'organisation faitière de toutes les associations européennes de cadres dont le siège est à Bruxelles.

Contact:

Jürg Eggenberger, Directeur ASC, +41 43 300 50 50,
j.eggenberger@sko.ch
Claire-Lise Rimaz, Directrice ASC en Suisse romande, +41 21 625 78
32, c.rimaz@sko.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100002686/100841889> abgerufen werden.